

Bulletin technique **Productions légumières** **Agriculture biologique**

La patate douce, une culture qui monte en puissance Nouvelle-Aquitaine



Culture de patates douces

Crédit photo : Benoît VOELTZEL (CDA 17)

Une plante tropicale adaptée à nos terroirs

La patate douce fait partie de la famille des convolvulacées, comme le liseron ou les ipomées.

D'origine tropicale, c'est une plante exigeante en chaleur, rampante et vigoureuse. La tubérisation des racines intervient en fin de culture.

Sa chair est riche en amidon et en sucre ; elle ne se consommera que quelques semaines après la récolte pour concentrer ses sucres.

Le marché

Le marché de la patate douce ne cesse de se développer sur tout le territoire français. La demande de la part des consommateurs est de plus en plus importante, notamment en bio.

Selon le CTIFL :

- « *désormais 72 % des détaillants proposent de la patate douce dans leurs rayons* »
- mais la production française ne couvre que 40 % de l'offre.
- « *Les volumes importés en France ont triplé entre 2014 et 2017* ». Les 46 000 tonnes importées chaque année proviennent des Etats-Unis (36 %), d'Espagne (25 %) et d'Israël (10 %).

Aujourd'hui, les freins au développement de cette culture sont :

- le coût d'implantation, outre l'achat du plant dont le prix se situe entre 0,45 et 0,60 €/plant,
- le temps de travail car les interventions durant la culture et la récolte ainsi que le conditionnement sont manuelles et restent relativement élevées (source : CTIFL infos n°370 - avril 2021).

Liste non exhaustive des variétés de plants disponibles en AB

Variétés à chair orange :

Beauregard, Geogia Jet, Jewel, Envy, Seppe, Evangeline, Bayou Belle...



<https://www.aprifel.com>

Variétés à chair violette :

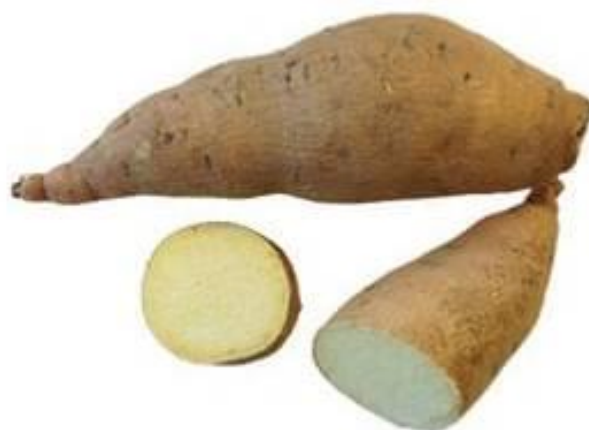
Terra Violetta, Okinawa, Sakura...



<https://plants-pro.com>

Variétés à chair blanche :

Terra occitana, Terra bianca, Cobra...



<https://plants-pro.com>

Pour connaître la disponibilité en plants certifiés AB et les fournisseurs, consulter le site internet :

<https://www.semences-biologiques.org>

La plupart des variétés sont soumises à un Contrat d'Obtention Variétale obligeant les producteurs à acheter des plants.

La variété Beauregard appartient au domaine public et se bouture à partir de février.

Itinéraire technique

La culture de la patate douce demande un sol profond et bien drainé, exposé au soleil, car il y a un risque de mortalité des jeunes plants si la température du sol descend au-delà de 10°C.

Idéalement la plantation se fait dans un sol dont la température est comprise entre 20 et 30 °C. Si besoin il faudra mettre en place une protection à l'aide de petits tunnels et/ou voiles de protection (P17) durant les premières jours après l'implantation.

Calendrier de production

	J	F	M	Avril	Mai	J	J	A	S	O	N	D
Sous abri				plantation					récolte	récolte		
Plein champ					plantation					récolte		

Conduite culturale

Préparation du sol

La patate douce a besoin d'une structure de sol meuble et fine ; les racines descendent jusqu'à 25 cm.

La culture sur buttes est préconisée :

- Pour son effet thermique.
- De plus le ressuyage est plus rapide.
- Les buttes facilitent la récolte et limitent le nombre de racines cassées.

Fumure

A adapter selon l'analyse de sol et le précédent cultural (à voir avec votre conseiller).

La patate douce n'a pas une forte exigence : vous pouvez apporter un fumier mûr de l'ordre de 15-20t/ha. Les exportations sont les suivantes :

N	P	K
100	50	200

Attention à l'excès d'azote qui peut engendrer un excès végétatif important qui serait préjudiciable à la formation des tubercules.

Plantation

La densité préconisée est de 1,5 à 2 plants par m² avec un espacement de 1 à 2 m entre les rangs.

En plein champ (*selon des études du GRAB en 2014*) :

- En buttes simples, faire une butte tous les 2 m et espacer chaque plant de 30 cm sur le rang (espace optimal sur la ligne)

Crédit photo : Benoît VOELTZEL (CDA 17)



- En buttes de 2 rangs sur la butte, espacer de 50-60 cm sur la ligne en quinconce.

Entretien de la culture

Plante envahissante à placer sur le bord d'une serre ou dans un endroit peu gênant. Elle peut être mise en place sur paillage biodégradable ou une bâche tissée.

Irrigation

Exigeante en eau, cette culture demande dès la plantation d'avoir une irrigation régulière tout le long du développement végétatif.

Attention à ne pas sur-irriguer :

- en cours de culture, ce qui limiterait le développement des tubercules
- et surtout en fin de culture, ce qui provoquerait des éclatements des tubercules et le pourrissement de ceux-ci.

Pour développer la tubérisation, stopper l'irrigation sur 2-3 semaines autour de la mi-juillet, les racines vont alors descendre pour chercher l'humidité et s'allonger pour ensuite se segmenter. Puis reprendre l'arrosage jusqu'à la fin de la croissance de la plante.

Suivi sanitaire

Le principal ravageur est le rat taupier. Le piégeage des adultes en début de saison avant la plantation peut limiter les dégâts.

Peu de maladie et ravageurs s'attaquent à la patate douce, mais il faut surveiller tout de même le risque d'attaque par les campagnols, taupins et chenilles phytophages sur feuillages.

Récolte

La tubérisation débute en fonction de la longueur de jours inférieurs à 14h, soit après le 20/08. Elle est optimale lorsque la longueur de jours est inférieure à 11h, soit vers le 25/10. Idéalement il faut attendre vers le 15/11 pour récolter sinon les racines sont trop petites. Toutefois, il est possible de récolter la patate douce à partir du début du mois de septembre, en fonction de la taille des tubercules et des départements.

Pour connaître le bon stade prélever quelques tubercules dans la parcelle pour vérifier le calibre. Après la récolte, broyer et exporter la végétation hors de la parcelle.

La récolte se fait manuellement ou avec un soc de charrue ou une lame souleveuse en passant au ralenti. Le rendement est de 2 à 3 kg/m².

Crédit photo : Benoît VOELTZEL (CDA 17)



Conservation

Après la récolte, placer les tubercules dans un endroit sec et aéré pour que la cicatrisation se fasse et que la peau durcisse :

- entre 15 jours et 1 mois,
- à des températures de 25-28°C,
- en chambre chaude ou couche chaude,
- puis stocker dans un lieu à 12-14 °C et 60 à 70 % d'humidité.

Conseils et retours d'expérience de techniciens et de maraîchers

La patate douce s'adapte très bien aux étés chauds et secs, à l'inverse les étés froids et humides, comme en 2021, ne permettent pas aux tubercules d'atteindre un calibre intéressant.

L'implantation doit se faire sur des sols bien réchauffés, l'idéal est de les planter sur buttes pour faciliter la récolte.

En plein champ, les temps de désherbage ne sont pas trop longs car la culture recouvre bien le sol. Des binages inter-rangs sont préconisés en début de culture et jusqu'en début du mois de juillet.

Sous abris, l'implantation sous couvert de plastique ou de bâches tissées reste la meilleure option pour limiter le désherbage.

Rédaction

Chambre d'agriculture de la **Dordogne**
Nathalie DESCHAMP
nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des **Landes**
Emmanuel PLANTIER
emmanuel.plantier@landes.chambagri.fr

Avec la contribution de l'équipe maraîchage et légumes bio des Chambres d'agriculture (contacts ci-dessous)

Références bibliographiques :

- C. Jaoul. *La patate douce. Fiche technique. 2015. Chambre d'agriculture Rhône-Alpes.*
- Maxime DAVY (CTIFL) - Arnaud MAGNON (CTIFL) - T. NORDEY, p. 27-33. *Infos Ctifl - Numéro 370 - avril 2021.*
- *Les fiches techniques du réseau GAB/FRAB. Fruits et légumes. Fiche n°38. Patate douce.*
- *Essai 2015 : essai variétal de patate douce en culture biologique sous abris. Catherine Mazollier - Abderraouf Sassi (GRAB)*

Agenda

18 février 2022 en Dordogne : formation
« [Protéger ses cultures maraîchères en Agriculture Biologique](#) »



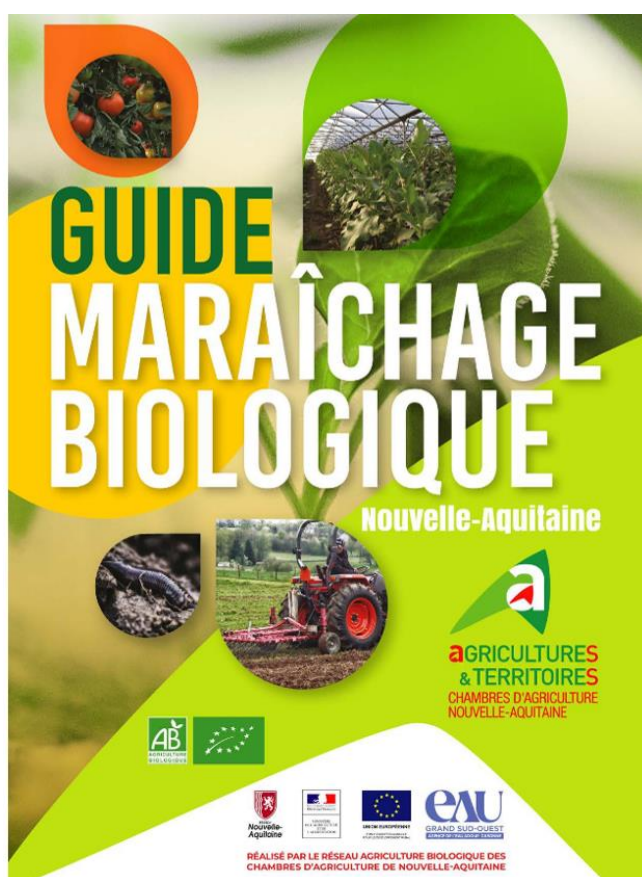
Les actualités réglementaires bio



[Lire l'actu de février 2022](#)

Pour recevoir les newsletters : merci d'adresser votre demande par mail aux contacts de votre département ci-dessous.

Les 4 livrets du guide Maraîchage Bio



Une publication des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.

[Cliquez pour en savoir plus](#)

Retrouvez toutes les ressources et publications en Légumes bio des Chambres d'agriculture [ICI](#)

Bulletin de Santé du Végétal

- [Recevoir les éditions BSV Nouvelle-Aquitaine](#) (gratuit)
- [Consulter les éditions BSV déjà parues](#)



La revue technique ProFilBio (numéro 14 – novembre 2021)



Dans chaque numéro, une rubrique est consacrée aux productions légumières bio.

- [Lire ce nouveau numéro](#)
- **Pour recevoir** les prochains numéros de ProFilBio (envoi mail gratuit), cliquer [ICI](#).
- [Consulter les articles déjà parus.](#)

Prochain numéro : mars 2022

Contacts en département

Chambre d'agriculture de la **Charente**

Sylvie SICAIRE :

sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la

Charente-Maritime

Benoît VOELTZEL

benoit.voeltzel@charente-maritime.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Corrèze**

Jean-Claude DUFFAUT

jc.duffaut@correze.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Dordogne**

Nastasia MERCERON

nastasia.merceron@dordogne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Dordogne**

Nathalie DESCHAMP

nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Gironde**

Philippe MOUQUOT

p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des **Landes**

Emmanuel PLANTIER

emmanuel.plantier@landes.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des

Pyrénées-Atlantiques

Gaëlle BERNADAS

g.bernadas@pa.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des

Pyrénées-Atlantiques

Ludivine MIGNOT

l.mignot@pa.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Haute-Vienne**

Thomas COURDE

thomas.courde@haute-vienne.chambagri.fr



Ce bulletin technique est une publication du groupe « Maraîchage et Légumes bio » des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, animé par Nastasia MERCERON (CDA 24).

Il est réalisé avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Etat, l'Europe et l'Agence de l'eau Adour-Garonne



Union Européenne

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe

agissent ensemble pour votre territoire



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



GRAND SUD-OUEST

TERRES d'AVENIR